

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 14 janvier 2026 à 9 h 03 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, ainsi que Mmes Christine Poirier et Flavia Alexandra Novac, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, via l'application Teams, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;  
Me Annie Fortin, greffière adjointe par intérim.

**CE-20260114-76**

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le lundi 15 décembre 2025 à 10 h 32.

(SD-2025-6393)

**CE-20260114-77**

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 17 décembre 2025 à 9 h 06.

(SD-2025-6393)

**CE-20260114-78**

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 17 décembre 2025 à 9 h 23.

(SD-2025-6393)

**CE-20260114-79**

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le vendredi 19 décembre 2025 à 13 h.



(SD-2025-6393)

---

**CE-20260114-80**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-3235

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3235, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'installation de 22 bornes de recharge au 2785, avenue Francis-Hughes, pour une période de 3 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Larochelle électrique  
279 619,20 \$.

(CT:1869915)  
(SD-2025-5444)

---

**CE-20260114-81**

DÉBUT, SOUTIEN TECHNIQUE, SURVEILLANCE ET  
PRÉPARATION DES PLANS - CONTRAT DOS-3235

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Larochelle électrique pour les travaux d'installation de 22 bornes de recharge au 2785, avenue Francis-Hughes, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Bouthillette Parizeau inc. à effectuer le soutien technique, au montant de 4 311,56 \$, la surveillance des travaux, au montant de 2 586,94 \$, ainsi que la préparation des plans finaux, au montant de 862,31 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-GI24-47;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3235 par le conseil municipal.

(CT:1869915)  
(SD-2025-5444)

---

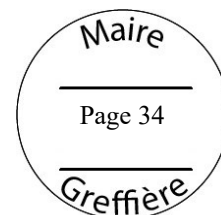
**CE-20260114-82**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13178-F - CONTRAT DOS-3235

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13178-F, un montant de 262 637 \$, taxes nettes incluses, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3235 par le conseil municipal.



(CT:1869915)  
(SD-2025-5444)

---

**CE-20260114-83**

AUTORISATION - PAIEMENT - TRACES QUÉBEC -  
CONTRAT DOS-3235

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec et pour la redevance imposée par le règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés au ministre des Finances, au montant estimé de 220,20 \$, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3235 par le conseil municipal.

(CT:1869915)  
(SD-2025-5444)

---

**CE-20260114-84**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-3336

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3336, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réaménagement du pavillon Maurice-Blain au Centre de la nature, pour une période de 152 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Ralvec construction inc.  
743 888,25 \$.

(CT:1878783)  
(SD-2025-6705)

---

**CE-20260114-85**

DÉBUT, SURVEILLANCE ET SOUTIEN TECHNIQUE -  
CONTRAT DOS-3336

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Ralvec Construction inc. pour le réaménagement du pavillon Maurice-Blain au Centre de la nature, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;



d'autoriser MLC Associés inc. à effectuer le soutien technique et la surveillance des travaux d'ingénierie durant la réalisation des travaux, la phase B, soutien technique durant la construction, au montant de 6 685,93 \$ et la phase C, surveillance des travaux sans résidence, au montant de 8 914,56 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1973, lot 2;

d'autoriser Nvira Environnement inc. à effectuer les tests de qualité de l'air ainsi que la surveillance associés à des travaux en présence de contaminants durant la réalisation des travaux, au montant de 17 913,11 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat ODS-251367;

d'autoriser Hutte Architecture inc. à effectuer le soutien technique et la surveillance en architecture durant la réalisation des travaux, la phase B, soutien technique durant la construction, au montant de 6 918,17 \$ et la phase C, surveillance des travaux sans résidence, au montant de 9 224,21 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2079, lot 2;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3336 par le conseil municipal.

(CT:1878783)  
(SD-2025-6705)

---

**CE-20260114-86**

---

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13178-F - CONTRAT DOS-3336

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13178-F, un montant de 724 612 \$, taxes nettes incluses, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3336 par le conseil municipal.

(CT:1878783)  
(SD-2025-6705)

---

**CE-20260114-87**

---

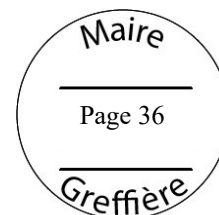
APPROBATION - PAIEMENT - FRAIS DE PARCS - PL-2025-175

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 35 990 \$.

(SD-2025-6764)



**CE-20260114-88**

---

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT  
ACCEPTÉE - MARIE-PIER KENNEY ET ÉTIENNE DUMONT-  
SURPRENANT

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2025-37 de Marie-Pier Kenney et Étienne Dumont-Surprenant, propriétaires, à l'effet de permettre l'exemption d'une case de stationnement dans le cadre de la régularisation d'un logement aménagé au sous-sol d'une habitation de 2 logements sur le lot 1 377 126 du cadastre du Québec, en contrepartie du paiement d'une compensation d'un montant de 546 \$, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-440.

(SD-2025-6828)

---

**CE-20260114-89**

---

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT  
ACCEPTÉE - NADIM EID ET MAUDE YAZBECK

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2025-38 de Nadim Eid et Maude Yazbeck, propriétaires, à l'effet de permettre l'exemption d'une case de stationnement dans le cadre de la régularisation de l'ajout d'un 6e logement au bâtiment sur le lot 1 641 331 du cadastre du Québec, en contrepartie d'une compensation d'un montant de 546 \$, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-441.

(SD-2025-6829)

---

**CE-20260114-90**

---

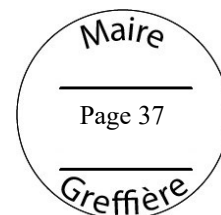
DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -  
PRUCHE DÉVELOPPEMENT INC.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0014 de Pruche Développement inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 4 étages sur les lots 2 705 433, 2 705 434, 1 713 284, 1 219 680 et 1 222 324 (lot projeté 6 625 425) du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-442.

(SD-2025-6830)



---

**CE-20260114-91**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -  
PRUCHE DÉVELOPPEMENT INC.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0015 de Pruche Développement inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 4 étages sur le lot 1 219 671 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-443.

(SD-2025-6831)

---

**CE-20260114-92**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - 9514-  
1925 QUÉBEC INC.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2025-0199 de 9514-1925 Québec inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 8 étages sur les lots 1 731 354, 1 731 355 et une partie des lots 3 432 720, 1 731 352 et 1 731 353 (lot projeté 6 714 104) du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-444.

(SD-2025-6832)

---

**CE-20260114-93**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - LUCIE  
CARRIÈRE ET PETER BARABAS

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2025-0045 de Lucie Carrière et Peter Barabas, propriétaires, à l'effet de permettre l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 1 083 135 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-445.

(SD-2025-6834)

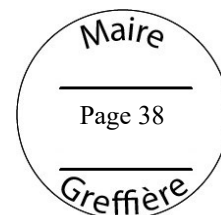
---

**CE-20260114-94**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - KAMEL  
HAIDAR ET FATME NAZAR

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2025-0089 de Kamel Haidar et Fatme Nazar, propriétaires, à l'effet de permettre l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée d'un étage sur le lot 1 628 530 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-446.

(SD-2025-6835)

**CE-20260114-95**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - PEDRO MIGUEL MEDEIROS ET SABRINA DE FATIMA SENRA

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2025-0143 de Pedro Miguel Medeiros et Sabrina De Fatima Senra, propriétaires, à l'effet de permettre l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée d'un étage sur le lot 1 494 241 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-448.

(SD-2025-6837)

**CE-20260114-96**

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN PPCMOI ACCEPTÉE - COLLÈGE MONTMORENCY

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande PP-2025-6 du Collège Montmorency, à l'effet d'autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) sur le lot 4 284 438-A du cadastre du Québec, situé au 475, boulevard de l'Avenir, afin d'y permettre l'implantation d'une construction modulaire et d'un couloir reliant le tout au bâtiment principal, et ce, conformément aux dérogations mentionnées au rapport et aux conditions suivantes:

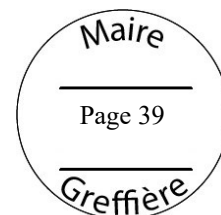
plantation de 8 nouveaux arbres sur le lot 4 284 438-A dudit cadastre, en bordure de l'allée d'accès nord (boulevard du Souvenir) et dont les essences à planter sont:

- gymnocladus dioicus (x 2);
- acer x freemanii «Autumn fantasy» (x 3);
- ulmus «Valley Forge» (x 3);

respect du territoire d'application;

le tout conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-449.

(SD-2025-6842)



**CE-20260114-97**

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN PPCMOI ACCEPTÉE -  
GUY CHARTRAND ET LINDA LABRECQUE

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande PP-2025-14 de Guy Chartrand et Linda Labrecque, propriétaires, à l'effet d'autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble PPCMOI sur les lots 1 357 836 et 2 626 597 du cadastre du Québec situés au 100, rue Berthe, afin de régulariser l'implantation d'un garage détaché, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-450.

(SD-2025-6843)

---

**CE-20260114-98**

INSTALLATION - SIGNALISATION

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de panneaux de signalisation indiquant une interdiction de stationnement, entre 23 h 30 et 7 h, dans le stationnement municipal Lavoisier, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro SI-D44786-2025-001 préparés par le Service de l'ingénierie le 6 mai 2025;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2025-3705)

---

**CE-20260114-99**

INSTALLATION - SIGNALISATION

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de panneaux de signalisation pour interdire le stationnement sur le boulevard Lévesque Est, entre le boulevard des Laurentides et la rue Saint-Hubert, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro SI-D50340-2025-001 préparés par le Service de l'ingénierie le 21 octobre 2025;

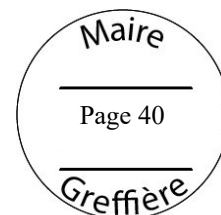
d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2025-4865)

---

**CE-20260114-100**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - HONORAIRES  
SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT OS-SP-  
30227



---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 22 636,12 \$ à MLC Associés inc., dans le cadre des services professionnels durant les travaux d'urbanisation de l'avenue des Terrasses, entre les rues Beaujon et Brossard, et de la rue Sellier, prévus au contrat OS-SP-30227, pour la modification des plans à la suite des changements demandés par la Ville pour la modification de la géométrie de l'intersection de l'avenue des Terrasses et de la rue Sellier.

(CT:1868246)  
(SD-2025-5192)

---

**CE-20260114-101**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-11078 - CONTRAT OS-SP-30227

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à utiliser un montant de 20 670 \$, taxes nettes incluses, de la réserve financière créée par le Règlement L-11078, afin de défrayer le coût des honoraires supplémentaires requis dans le cadre des services professionnels durant les travaux d'urbanisation de l'avenue des Terrasses, entre les rues Beaujon et Brossard, et de la rue Sellier, prévus au contrat OS-SP-30227, pour la modification des plans à la suite des changements demandés par la Ville pour la modification de la géométrie de l'intersection de l'avenue des Terrasses et de la rue Sellier, conditionnellement à l'autorisation des honoraires supplémentaires par le conseil municipal.

(CT:1868246)  
(SD-2025-5192)

---

**CE-20260114-102**

INSTALLATION - SIGNALISATION

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation d'une signalisation de stationnement interdit pour retirer 2 espaces de stationnement près du 1705, rue Berlier, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro SI-D50203 préparés par le Service de l'ingénierie le 23 septembre 2025;

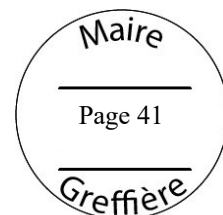
d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2025-5697)

---

**CE-20260114-103**

INSTALLATION - SIGNALISATION



---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de panneaux de signalisation de stationnement interdit et d'arrêt interdit, excepté autobus, face au 3940, boulevard Saint-Elzéar Ouest, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro SI-600191-2025-001 préparés par le Service de l'ingénierie le 10 septembre 2025;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2025-5703)

---

**CE-20260114-104**

INSTALLATION - SIGNALISATION

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de la signalisation de stationnement pour véhicules électriques et personnes à mobilité réduite dans le stationnement du 2785, avenue Francis-Hughes, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro SI-D50263-2025-001 préparés par le Service de l'ingénierie le 2 septembre 2025;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2025-6208)

---

**CE-20260114-105**

INSTALLATION - SIGNALISATION

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de la signalisation pour réserver un espace de stationnement pour personnes atteintes de déficience physique face au 3227, rue Chagall, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro SI-600318-2025-001 préparés par le Service de l'ingénierie le 25 novembre 2025;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2025-6877)

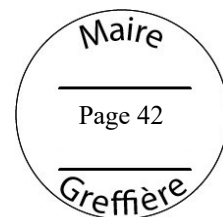
---

**CE-20260114-106**

INSTALLATION - SIGNALISATION

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'autoriser l'installation de la signalisation pour réserver un espace de stationnement pour personnes atteintes de déficience physique face au 190, avenue Desmarteau, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro SI-600328-2025-001 préparés par le Service de l'ingénierie le 9 décembre 2025;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2025-6878)

---

**CE-20260114-107**

INSTALLATION - SIGNALISATION

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de la signalisation pour réserver un espace de stationnement pour personnes atteintes de déficience physique face au 1920, rue Jean-Picard, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro SI-600321-2025-001 préparés par le Service de l'ingénierie le 9 décembre 2025;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2025-6879)

---

**CE-20260114-108**

INSTALLATION - SIGNALISATION

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de la signalisation pour interdire le stationnement devant les conteneurs de matières résiduelles semi-enfouis sur la rue du Grand-Pic, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro SI-D49982-2025-001 préparés par le Service de l'ingénierie le 3 juillet 2025;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2025-6882)

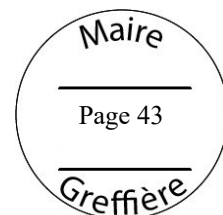
---

**CE-20260114-109**

INSTALLATION - SIGNALISATION

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'autoriser l'installation de la signalisation pour réserver un espace de stationnement pour personnes atteintes de déficience physique face au 1194, rue Casavant, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro SI-600348-2025-001 préparés par le Service de l'ingénierie le 18 décembre 2025;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2025-6889)

---

**CE-20260114-110**

**INSTALLATION - SIGNALISATION**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser l'installation de la signalisation pour réserver un espace de stationnement pour personnes atteintes de déficience physique face au 1265, rue Fletcher, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro SI-600299-2025-001 préparés par le Service de l'ingénierie le 13 novembre 2025;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2025-6890)

---

**CE-20260114-111**

**INSTALLATION - SIGNALISATION**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser l'installation de la signalisation pour réserver un espace de stationnement pour personnes atteintes de déficience physique face au 273, 76e Avenue, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro SI-600301-2025-001 préparés par le Service de l'ingénierie le 11 novembre 2025;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2025-6891)

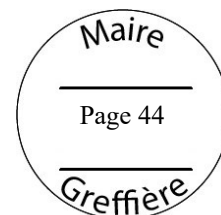
---

**CE-20260114-112**

**BAIL EN FAVEUR DE LA VILLE DE LAVAL**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**



d'approuver le bail à intervenir entre la Ville de Laval et le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs concernant la location d'une partie du domaine hydrique de l'État situé sur le boulevard de Lisbonne, faisant partie du lit de la rivière des Mille-Îles, correspondant au lot 1 328 683 du cadastre du Québec, à des fins non lucratives publiques favorisant le maintien d'un pont-jetée reliant l'île Locas à l'île Jésus, pour une période de 25 ans, reconduit annuellement;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1879022)  
(SD-2025-6686)

**CE-20260114-113**

---

APPROBATION - ENTENTE DE SERVICE - SANTÉ QUÉBEC -  
CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX  
DE LAVAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de service à intervenir entre la Ville de Laval et Santé Québec, agissant par l'entremise du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval, pour la mise en oeuvre de l'ensemble des activités nécessaires à la réalisation de 4 projets, au montant de 229 356 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1878778)  
(SD-2025-6701)

---

Les discussions sur le point 70.1 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

---



---

À 9 h 14, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

---

---

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

---

Me Annie Fortin, greffière adjointe par intérim